

S3 de Paris – 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL Cedex Tél : 08.11.11.03.81

E. Mail : s3par@snes.edu Site Internet : <http://www.paris.snes.edu>

Infos Retraités

Depuis la manifestation nationale du 3 juin et celle du 30 septembre, les organisations de retraité(e)s CGT, FO, CFTC, FSU, SOLIDAIRES, FGR-FP, UNRPA, LSR ont engagé des actions sur le terrain revendicatif : courrier national adressé aux groupes parlementaires avec demande d'audience, conférence de presse, rencontre à propos de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec les groupes politiques des députés et des sénateurs (un sénateur communiste du Nord Pas Calais et l'attaché de la députée Jacqueline Fraysse).

Les organisations syndicales nationales avaient décidé d'une action le 1^{er} avril, date à laquelle intervenait la revalorisation annuelle des pensions avant la décision gouvernementale de les geler jusqu'au 1^{er} octobre 2015, si toutefois cette date est respectée.

Les rapports de l'INSEE (avril 2014) et du COR* (février 2015) montrent qu'avec la modification du mode d'indexation l'État a réalisé plus d'économies qu'avec l'allongement de la durée des cotisations. Le décrochage du niveau de vie des retraité(e)s par rapport à celui des actifs, estimé à 4 % en 2011, va encore se poursuivre dans les années à venir, si rien ne change. La revendication que nous portons, c'est à dire le retour à l'indexation sur les salaires est juste.

Avec une inflation très faible, le gouvernement n'a pas réalisé les économies prévues par le gel des pensions. Le rapport sur les mécanismes d'indexation que doit rendre Yannik Moreau, présidente du Comité de Suivi des Retraites, pour le 15 juillet, doit être suivi avec

une grande attention car nous avons encore en mémoire son précédent rapport de 2013 pour une réforme des retraites où les mesures qu'elle proposait étaient particulièrement néfastes pour la fonction publique.

De plus les pistes de travail annoncées concernant la recherche d'un indicateur pour revaloriser la pension qui pourrait se fonder soit sur la croissance économique soit sur le vieillissement démographique sont inquiétantes car de nature à faire baisser les dites pensions.

D'autres rapports sont prévus pour la fin de l'année au sujet de la pension de réversion et de la réforme de la majoration de pension pour les parents de trois enfants et plus.

Quant aux négociations entre le Medef et les organisations syndicales sur les retraites complémentaires (ARRCO et AGIRC), elles montrent que l'objectif du patronat est de faire baisser les retraites complémentaires et les pensions de réversion.

Toutes ces nouvelles mesures s'inscrivent dans une même logique qui selon le fameux principe d'équité nous concernera aussi.

La nécessité de peser sur ces choix doit nous inciter à créer des rapports de force par de fortes mobilisations : c'est l'objectif du 17 Mars.

Robert Jacquin

*COR : Conseil d'Orientation des Retraites

JOURNÉE D'ACTION INTERSYNDICALE DES RETRAITÉ(E)S
CGT, FO, CFTC, FSU, SOLIDAIRES, FGR-FP, UNRPA, LSR en ILE DE FRANCE

Mardi 17 mars MANIFESTATION 14h Place Léon Blum (Métro Voltaire)
 en direction du ministère des finances

Jeudi 12 mars

Dali fait le Mur

RV 9h45

Accueil Espace Dali 11 rue Poulbot 18° M° Abesses

22 artistes du Street Art s'invitent chez Dali

Inscription :

Annette KRAKOWSKI 01.44.24.20.29**Claude SMADJA : 06.12.53.24.08**

claudesmadja@club-internet.fr

Vendredi 10 avril

Bords de Marne
et Musée de l'hôpital de Ville-Evrard

RV 11h

Entrée principale du RER Neuilly-Plaisance
RER A, 15 min de Nation

Organisé par notre camarade Martine Gèze

Matin : Balade-découverte de 3km en longeant la Marne; les activités anciennes et actuelles, de l'exploitation du plâtre à l'usine des eaux.

Midi: Déjeuner dans un restaurant des bords de Marne (15€)

Après-midi : Musée de la psychiatrie à Ville-Evrard : asile-maison de santé créés sous l'impulsion du Baron Hausmann ; domaine qui reste aujourd'hui à l'écart de l'urbanisation, un témoin rare d'un paysage paisible où on soignait les « insensés » en communion avec la nature (8€)

Inscription :

Martine GÉZE: 01.43.24.31.77

Martine.geze@voila.fr

Claude SMADJA : 06.12.53.24.08

claudesmadja@club-internet.fr



Jeudi 19 mars

Balade dans le nord du 14ème

RV 9h45

Entrée des Catacombes 1 av. du Colonel Rol Tanguy
M° Denfert

Organisé par nos camarade Jean-louis Lacaze et Dominique Thoirain.

Matin : Visite des catacombes, Parcours de 2km (130 marches à descendre, 83 à monter). (8€). groupe limité à 20 personnes)

Midi : Repas au restaurant « les jardins Contini » 49 av du Gal Leclerc. Formule à 11,50€

Après-midi : RV 14h devant la gare RER de Denfert. Circuit dans le cimetière Montparnasse. Le jardin atlantique et le musée Jean Moulin (entrée gratuite)

Inscription :

Jean-Louis LACAZE: 06.43.50.15.07

jllacaze@orange.fr

Claude SMADJA : 06.12.53.24.08

claudesmadja@club-internet.fr

Lundi 11 mai

Anniversaire de la création du CERN

14h

S4 46 avenue d'Ivry M° Pte d'Ivry ou olympiades
Salle du Secrétariat 2ème étage

Conférence par Gilles Cohen Tanoudji

19, 20, 21 mai

Balade en Normandie

Encore quelques place

Détails et inscription :

Annette KRAKOWSKI : 01.44.24.20.24

35 rue Esquirol Paris 13°

Sur le site du S1-Retraites :

<http://www.paris.snes.edu/s1retraites/>

Pour vous tenir informés de l'actualité syndicale parisienne, consultez régulièrement le site :

<http://www.paris.snes.edu/s1retraites/>

Les pensions de réversion dans le viseur ?

Rappel : la pension de réversion dans la fonction publique correspond à 50% des droits acquis par le conjoint décédé ; dans le secteur privé elle cumule 54 % de la pension du régime général (mais n'est pas versée si les ressources propres du conjoint survivant dépassent 18.720€ par an) et 60% des retraites complémentaires ARRCO et éventuellement AGIRC, sans condition de ressources.

Les travaux du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) du 15 octobre ont porté sur le thème : « structure des ménages, comportements conjugaux et retraite »*, dans le cadre de la préparation d'un rapport sur les règles des pensions de réversion que le COR doit remettre au parlement, conformément à la loi sur les retraites du 24 janvier 2014.

Actualisant les données d'études précédentes, le COR précise l'évolution des comportements conjugaux : net recul des mariages, succès du PACS (environ 3 PACS pour 2 mariages actuellement) parallèlement à une montée des divorces ce qui se traduit par une poussée du célibat y compris aux âges élevés. Le phénomène est particulièrement marqué pour les femmes qui, à partir de la génération 1950, vivent de plus en plus souvent seules.

L'analyse des niveaux de vie des retraités met en évidence de forts contrastes non entre secteur privé et secteur public, mais selon la situation conjugale. D'une manière générale les retraités vivant seuls ont un niveau de vie inférieur à ceux vivant en couple ; cet écart est particulièrement marqué pour les hommes célibataires (-29%), pour les femmes divorcées (-26%) et pour les femmes veuves (-19%), ces dernières représentant la moitié des retraités vivant seuls. Seuls les hommes veufs ont à la retraite le même niveau de vie que les retraités en couple.

Les projections induites par les évolutions des comportements conjugaux et par la hausse d'espérance de vie des hommes plus rapide que celle des femmes laissent présager d'ici 2060 une réduction du poids de la réversion dans le PIB et par rapport à la masse globale des pensions.

Partant de l'idée que le dispositif de réversion a été conçu dans un contexte de couples mariés stables, le COR pose clairement le problème de l'efficacité des droits conjugaux alors que le nombre moyen des années passées en couple diminue.

Il reprend des propositions d'évolution déjà évoquées dans les rapports de 2008 et 2013, mais qui pourraient se concrétiser par le biais Comité de suivi des retraites chargé du pilotage du système depuis la réforme de 2013.

Parmi les pistes évoquées :

- Evolution du taux de pension et des conditions de ressources – y compris dans la fonction publique - qui pourrait remettre en cause le niveau de vie de nombreux retraités, en particulier parmi les retraités de la catégorie A de la fonction publique.
- Adaptation de la réversion à la montée des divorces, par exemple en la versant **au prorata de la durée du mariage**, même en cas de non remariage ;
- Extension de la réversion à d'autres formes que le mariage, par exemple le PACS, mais sur ce plan le mariage pour tous crée sans doute une nouvelle donne ;
- Un partage des droits (ou splitting) à la retraite remplaçant la réversion en cas de divorce ; toutefois les auteurs considèrent que ce système serait plus facile à mettre en œuvre dans le cadre d'un régime par points ou en comptes notionnels...

Prenons garde qu'au nom de l'équité, on ne réduise une fois de plus les droits de tous

Marie Louise Billy

*Ils sont consultables à cette adresse : <http://www.cor-retraites.fr/article442.html>

Calendrier



Mobilisation des retraités

Depuis plusieurs années, les 16 millions de retraités de ce pays, du secteur public comme du privé, constatent que leur situation ne cesse de se dégrader. Par dizaines de milliers, les 3 juin et 30 septembre, ils ont montré leur colère et leur détermination à ne pas laisser se poursuivre la dégradation de leur pouvoir d'achat, de leurs droits et garanties en matière de retraite et de protection sociale. Pour nos organisations, la retraite n'est pas un privilège ou une prestation sociale. Elle est un droit obtenu par le travail et son niveau est directement le résultat des rémunérations perçues pendant la vie professionnelle et le nombre d'années cotisées, corrigé de mesures de solidarité.

Inacceptable que 10% des retraités vivent sous le seuil de pauvreté, que 7% des retraités de 60 à 69 ans occupent un emploi en 2012, chiffre qui a doublé depuis 2006. La moitié d'entre eux y sont contraints par le montant insuffisant de leur pension.

Inacceptable, aucune revalorisation des pensions depuis le 1^{er} avril 2013 alors que le pouvoir d'achat des retraités baisse depuis des années du fait de l'augmentation constante des dépenses contraintes et des multiples mesures fiscales (CASA, disparition de la demi-part parent isolé, fiscalisation de la majoration pour 3 enfants, augmentation de la TVA, modification de l'assiette de la CSG, ...). Aujourd'hui trop de retraités, et particulièrement des femmes, sont en dessous du seuil de pauvreté, y compris avec une carrière complète. L'aggravation de la baisse du pouvoir d'achat des retraités ne résoudra en rien les difficultés financières des régimes de retraites, ni ne favorisera le retour de la croissance.

Inacceptables les reports successifs de la mise en œuvre de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, alors que le reste à charge des personnes en perte d'autonomie ne cesse de croître. Les 0,3 % de la CASA prélevés sur les pensions doivent être intégralement attribués au financement de la perte d'autonomie.

Inacceptable que l'accès aux soins devienne de plus en plus difficile du fait du manque de médecins, des dépassements d'honoraires, du désengagement de la Sécurité Sociale provoquant l'augmentation du prix des complémentaires santé.

Dans l'immédiat, les retraités revendiquent :

La fin du gel des pensions et l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités avec l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires et un minimum de retraite équivalant au SMIC pour tout retraité ayant une carrière complète.

La mise en œuvre courant 2015 de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale.

Le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.

Jeudi 12 mars
9h45
Dali fait le mur

Mardi 17 mars
14h
Manifestation
« Retraités »

Jeudi 19 mars
9h45
Balade dans le 14^{ème}

Jeudi 9 avril
Grève et Manifestation
interprofessionnelle

Vendredi 10 avril
11h
Musée de l'Hôpital
de Ville Evrard

Lundi 13 avril
CE FGR 75

Lundi 11 mai
14h
Conférence
Anniversaire du CERN

Mardi 12 mai
Régionale Ile-de France
FGR

Lundi 18 mai
9h
AG FGR 75

19, 20, 21 mai
Balade dans le Calvados

Manifestation Place Léon Blum (M^o Voltaire) mardi 17 mars à 14 h